

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

Le Conseil des Ministres



**PLAN COMPTABLE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
- UEMOA -**

I - PRESENTATION DU PLAN COMPTABLE

I.1 - Les classes de comptes

Les comptes du plan comptable des collectivités territoriales des Etats membres de l'UEMOA sont regroupés en classes comprenant :

- cinq (05) classes de comptes de bilan :
 - Classe 1 : Comptes de ressources durables à long et moyen terme ;
 - Classe 2 : Comptes d'actifs immobilisés ;
 - Classe 3 : Comptes de stocks en cours;
 - Classe 4 : Comptes de tiers ;
 - Classe 5 : Comptes de trésorerie.
- deux (02) classes de comptes de résultat ;
 - Classe 6 : Comptes de charges ;
 - Classe 7 : Comptes de produits ;
- une (01) classe de comptes des engagements hors bilan :
 - Classe 8 : Compte des engagements hors bilan et des valeurs inactives.

I.2 - La numérotation des comptes

La codification des comptes du plan comptable des collectivités territoriales de l'espace UEMOA est fondée sur le principe de la décimalisation. Chaque classe est subdivisée en comptes identifiés par un numéro et un intitulé. La codification de base des comptes d'imputation retenue est limitée à quatre (04) chiffres au maximum :

- les comptes principaux à deux (02) chiffres ;
- les comptes divisionnaires à trois (03) chiffres ;
- les sous comptes subdivisés jusqu'au niveau élémentaire utiles de quatre (04) chiffres et plus. Les sous comptes comportent des rubriques qui permettent une imputation plus précise des opérations. Les comptables des collectivités territoriales sont tenus d'imputer leurs opérations dans des sous comptes ou comptes élémentaires.

Les Etats membres peuvent, lorsque les spécificités nationales l'exigent, créer des subdivisions de comptes d'imputation en complément de ceux définis par la présente Directive.

I.3 - Le fonctionnement des comptes

La comptabilité des collectivités territoriales est tenue suivant le principe de la partie double. Elle est une comptabilité des droits constatés. Dans le fonctionnement des comptes, une distinction est faite entre les opérations budgétaires, les opérations non budgétaires et les opérations relatives aux résultats.

I.3.1 - Le principe des droits constatés

La comptabilité tenue par le comptable utilise la constatation des droits comme base d'enregistrement des opérations matérialisant l'exécution du budget :

- les recettes sont enregistrées au moment de la déclaration et/ou du versement spontané des impôts de toute nature par les contribuables. Toutefois, l'ensemble des recettes perçues au comptant doit faire l'objet d'émission de titres de régularisation.
Par exception à l'alinéa précédent, certaines recettes peuvent être enregistrées au vu de titres de perception, de rôles ou de contrats pour les opérations fondées sur le système d'émission préalable de titres. Les droits sont alors constatés au moment de la prise en charge comptable du titre de perception ;
- les dépenses sont enregistrées au moment de la liquidation.

Par exception à l'alinéa précédent, les dépenses avant ordonnancement sont enregistrées au moment du paiement.

La liste exhaustive des dépenses susceptibles d'être payées avant ordonnancement est fixée par les réglementations nationales.

I.3.2 - Le principe de la partie double

La comptabilité du comptable est tenue suivant la partie double :

- toutes les opérations enregistrées au débit d'un compte sont portées au crédit d'un ou de plusieurs autres comptes pour un montant équivalent. Inversement, toute opération enregistrée au crédit d'un compte est portée au débit d'un ou de plusieurs autres comptes pour un même montant ;
- les comptes de l'actif du bilan et les comptes de charges sont des emplois augmentant par enregistrement au débit et diminuant par enregistrement au crédit. Par contre, les comptes du passif du bilan et les comptes de produits sont des ressources augmentant par enregistrement au crédit et diminuant par enregistrement au débit.

I.4 - Les périodes comptables

I.4.1 - La journée

Chaque jour, les comptables de la collectivité sont tenus d'arrêter leurs opérations de recettes et de dépenses. Ils arrêtent les journaux divisionnaires et en effectuent les reports idoines.

I.4.2 - La décade

Chaque décade, les comptables de la collectivité sont tenus d'arrêter leurs opérations de recettes et de dépenses. Les dates d'arrêté de chaque décade sont :

- 1^{ère} décade : 1^{er} au 10 du mois ;
- 2^{ème} décade : 11 au 20 du mois ;

- 3^{ème} décade : 21 au dernier jour du mois.

I.4.3 - L'année

Le système de l'exercice consiste à comptabiliser dans les comptes d'une année donnée, toutes les opérations financières exécutées au titre du budget local de cette année quelle que soit l'époque de leur exécution effective.

L'UEMOA a opté pour le système de l'exercice avec toutefois une période complémentaire d'un mois pour permettre au comptable de régulariser ces opérations comptables en attente de l'être. L'imputation définitive d'une opération en période complémentaire est rattachée à la gestion de l'année écoulée par une écriture datée au 31 décembre. Le paiement intervient au cours de l'année de décaissement effective.

I.5 - La détermination du résultat de clôture

Le compte de résultat de l'exercice fait apparaître les prises en charge des titres de recettes et des mandats par le comptable matérialisant l'exécution comptable du budget de fonctionnement. La différence entre les prises en charge de titres de recettes et les mandats de paiement, déduction faite des dépenses ayant fait l'objet de service fait mais non mandatées et des produits constatés d'avance, permet de déterminer le résultat de l'exercice qui peut être soit excédentaire, soit déficitaire ou nul. Il doit concorder avec le résultat de fonctionnement du compte administratif. Ce résultat fait l'objet de report au compte 13 « résultat de l'exercice » dans le compte de bilan - passif.

II - CONTENU DU PLAN COMPTABLE

II.1 - Classe 1 : Capitaux permanents

Comptes	Sous comptes	Sous comptes subdivisés	Libellé
10			DOTATIONS-SUBVENTIONS-DONS ET LEGS EN CAPITAL
	101		Dotations reçues de l'Etat
	102		Fonds de concours
	103		Dotations complémentaires
	104		Dons et legs en capital
	105		Subventions
	109		Autres dotations, subventions, dons et legs en capital
11			RESERVES
	111		Excédent de fonctionnement capitalisé
	112		Différences sur réalisation de biens meubles et immeubles
12			REPORT A NOUVEAU
	121		Report à nouveau créditeur
	122		Report à nouveau débiteur

13	RESULTAT DE L'EXERCICE		
	131		Résultat excédentaire
	132		Résultat déficitaire
14	DONS PROJETS ET LEGS		
	141		Dons projets et legs intérieurs
	142		Dons projets et legs extérieurs
	149		Autres dons projets et legs
16	EMPRUNTS ET DETTES A MOYEN ET LONG TERMES ET DETTES ASSIMILEES		
	161		Emprunts et dettes à court terme
	162		Emprunts et dettes à moyen terme
	163		Emprunts et dettes à long terme
	164		Dépôts et cautionnements reçus
	169		Autres emprunts et dettes
18	DETTEES LIEES AUX COMPTES RATTACHES		
	181		Dettes liées à des participations
	182		Dettes liées aux comptes de liaison
	189		Autres dettes
19	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
	191		Provisions pour risques
	192		Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices
	199		Autres provisions pour risques et charges

II.2 - Classe 2 : Immobilisations

Comptes	Sous comptes	Sous comptes subdivisés	Libellé
			20 CHARGES IMMOBILISEES
	201		Frais d'établissement
	202		Primes de remboursement des obligations
21	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
	211		Frais de recherches et de développement
	212		Brevets, licences, concessions et droits
	213		Logiciels
	214		Marques
	215		Droit au bail
	216		Autres droits et valeurs incorporelles
	218		Immobilisations incorporelles en cours
	219		Autres immobilisations incorporelles

22		ACQUISITIONS ET AMENAGEMENTS DES SOLS ET SOUS-SOLS
	221	Terrains
	222	Sous-sols, gisements et carrières
	223	Plantations et forêts
	224	Plans d'eau
	225	Aménagements des terrains en cours
	226	Aménagements des sous-sols en cours
	227	Terrains mis en concession
	229	Autres acquisitions et aménagements des sols et sous-sols
23		ACQUISITIONS, CONSTRUCTIONS ET GROSSES REPARATIONS DES IMMEUBLES
	231	Bâtiments administratifs à usage de bureau
	232	Bâtiments administratifs à usage de logement
	233	Bâtiments administratifs à usage technique
	234	Ouvrages
	235	Infrastructures
	236	Réseaux informatiques
	239	Autres acquisitions, constructions et grosses réparations des immeubles
24		ACQUISITIONS ET GROSSES REPARATIONS DU MATERIEL ET MOBILIER
	241	Mobilier et matériel de bureau et de logement
	242	Matériel informatique de bureau
	243	Matériel de transport de service et de fonction
	244	Matériel et outillages techniques
	245	Matériel de transport en communs et de marchandises
	246	Collections - œuvres d'art
	248	Cheptel
	249	Autres acquisitions et grosses réparations du matériel et mobilier
26		PRISES DE PARTICIPATION, DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS
	261	Prises de participations à l'intérieur
	262	Prises de participations à l'extérieur
	263	Part dans les associations, syndicats et organismes publics
	264	Dépôts et cautionnements
	266	Titres déposés en nantissement
	269	Autres prises de participations et cautionnements
27		PRETS, CREANCES, AVANCES ET ACOMPTE
	271	Prêts, créances et avances
	272	Avances et acomptes versés sur immobilisations incorporelles
	253	Avances et acomptes versés sur immobilisations corporelles

28			AMORTISSEMENTS
	281		Amortissements des immobilisations incorporelles
	282		Amortissements des immobilisations corporelles
29			PROVISIONS POUR DEPRECIATION
	291		Provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles
	292		Provisions pour dépréciation des terrains
	293		Provisions pour dépréciation des immobilisations financières

II.3 - Classe 3 : Stocks

Comptes	Sous comptes	Sous comptes subdivisés	Libellé
31			MARCHANDISES
32			MATIERES PREMIERES ET FOURNITURES LIEES
33			AUTRES APPROVISIONNEMENTS
	331		Matières consommables
	332		Fournitures consommables
34			PRODUITS ET SERVICES EN COURS
	341		Produits en cours
	342		Services en cours
35			PRODUITS FINIS
	351		Produits finis A
	352		Produits finis B
	353		Produits intermédiaires
	354		Produits résiduels
37			RELATIONS AVEC LES BUDGETS ANNEXES
38			PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS

II.4 - Classe 4 : Comptes de tiers

Comptes	Sous comptes	Sous comptes subdivisés	Libellé
40			FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES
	401		Fournisseurs, dettes en compte
		4011	Fournisseurs - achats de biens ou de prestations de service, année courante
		4012	Fournisseurs - achats de biens ou de prestations de service, année précédente
		4013	Fournisseurs - achats de biens ou de prestations de service, années antérieures
	402		Fournisseurs d'investissement
		4021	Fournisseurs d'investissement, année courante
		4022	Fournisseurs d'investissement, année précédente
		4023	Fournisseurs d'investissement, années antérieures
		4029	Retenues de garanties
	403		Fournisseurs, effets à payer
		4031	Fournisseurs, effets à payer
	409		Fournisseurs, débiteurs
		4091	Fournisseurs, avances et acomptes versés sur achats de biens ou de prestations de service
		4092	Fournisseurs, avances et acomptes versés sur acquisition d'immobilisation
		4093	Fournisseurs – achats de biens ou de prestations de service, retenues de garantie
		4094	Fournisseurs – achats de biens ou de prestations de service, pénalités diverses
		4098	Rabais, remises, ristournes et autres avoirs à obtenir
41			CLIENTS ET COMPTES RATTACHES
	411		Clients
		4111	Clients, vente de produits et prestations diverses, année courante
		4112	Clients, vente de produits et prestations diverses, année précédente
		4113	Clients, vente de produits et prestations diverses, années antérieures
	412		Contribuables et redevables d'impôts et taxes locales
		4121	Contribuables et redevables d'impôts et taxes locales, année courante
		4122	Contribuables et redevables d'impôts et taxes locales, année précédente
		4123	Contribuables et redevables d'impôts et taxes locales, années antérieures
	413		Locataires
		4131	Locataires, année courante
		4132	Locataires, année précédente
		4133	Locataires, années antérieures
	414		Redevables, créances sur cessions d'actifs
		4141	Redevables, créances sur cessions d'actifs, année courante
		4142	Redevables, créances sur cessions d'actifs, année précédente
		4143	Redevables, créances sur cessions d'actifs, années antérieures

	415	Redevables, créances liées aux amendes et aux pénalités
	4151	Redevables, créances liées aux amendes et aux pénalités, année courante
	4152	Redevables, créances liées aux amendes et aux pénalités, année précédente
	4153	Redevables, créances liées aux amendes et aux pénalités, années antérieures
	416	Clients, contribuables, redevables, effets à recevoir en portefeuille
	4161	Clients, effets à recevoir
	4162	Organismes internationaux, effets à recevoir
	418	Clients, contribuables, redevables, produits à recevoir
	4181	Clients, ventes de biens ou de prestations de services
	419	Clients créditeurs
	4191	Clients, avances et acomptes reçus
	4193	Clients, retenus de garantie
	4198	Rabais, remises, ristournes et autres avoirs à accorder
42	REMUNERATION DU PERSONNEL	
	421	Personnel, avances et acomptes
	4211	Personnel, avances
	4212	Personnel, acomptes
	4213	Frais avancés et fournitures au personnel
	422	Personnel, rémunérations dues
	423	Personnel, oppositions, saisies arrêts
	4231	Personnel, oppositions
	4232	Personnel, saisies arrêts
	4233	Personnel, avis à tiers détenteurs
	424	Personnel, œuvres sociales internes
	4241	Assistance médicale
	4242	Allocations familiales
	4245	Organismes sociaux rattachés à la collectivité
	4248	Autres œuvres sociales internes
	425	Représentants du personnel
	4251	Délégués du personnel
	4252	Syndicats des travailleurs des collectivités
	4258	Autres représentants du personnel
	427	Personnel, dépôt
	428	Personnel charges à payer et produits à recevoir
	4281	Dettes provisionnées pour congés à payer
	4286	Autres charges à payer
	4287	Produits à recevoir
43	ORGANISMES SOCIAUX	
	431	Sécurité sociale
	4311	Cotisation de retraites des agents de la collectivité
	4312	Cotisation patronale de la collectivité pour pension des agents de l'Etat
	432	Caisse Nationale de retraite des agents publics
	4321	Cotisation de retraites des agents de la collectivité
	4322	Cotisation patronale de la collectivité pour pension des agents de l'Etat
	439	Autres organismes sociaux

44	ETAT ET COLLECTIVITES PUBLIQUES	
	441	Collectivités territoriales
	442	Etablissements publics
	443	Etat, impôts et taxes dues
	447	Etat, impôts retenus à la source
	4471	Impôts général sur le revenu
	4472	Impôts sur salaires
	4473	Contribution nationale
	4474	Contribution nationale de solidarité
	4479	Autres impôts et contributions
	448	Etat, charges à payer et produits à recevoir
	4486	Charges à payer
	4487	Produits à payer
	449	Etat, créances et dettes diverses
	4491	Etat, obligations cautionnées
	4492	Etat, avances et acomptes versés sur impôts
	4493	Etat, fonds de dotation à recevoir
	4494	Etat, subventions d'équipement à recevoir
	4495	Etat, subventions d'exploitation à recevoir
	4496	Etat, fonds de concours à recevoir
	4497	Etat, subventions d'équilibre à recevoir
	4499	Etat, fonds réglementé provisionné
45	ORGANISMES INTERNATIONAUX	
	451	Opérations avec des organismes africains
	4511	Organismes africains fonds de dotation à recevoir
	4512	Organismes africains fonds de concours à recevoir
	4513	Organismes africains, subventions d'équipement à recevoir
	4514	Organismes africaines, dépenses
	452	Opérations avec d'autres organismes internationaux
	458	Organismes internationaux, fonds de dotation, fonds de concours et subventions à recevoir
	4581	Organismes internationaux, fonds de dotation à recevoir
	4582	Organismes internationaux, fonds de concours à recevoir
	4583	Organismes internationaux, subventions à recevoir
46	DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS	
	461	Tiers débiteurs divers
	463	Tiers prêteurs
	4631	Emprunts et dettes auprès des établissements financiers nationaux
	4632	Emprunts et dettes auprès des établissements financiers internationaux
	4633	Emprunts et dettes auprès des partenaires techniques et financiers nationaux
	4639	Emprunts et dettes auprès des établissements financiers nationaux
	464	Dépôts et cautionnements reçus
	4641	Dépôts de garanties reçus
	4642	Cautionnements reçus
	4643	Retenues divers
	4649	Autres dépôts et cautionnements reçus
	466	Tiers créditeurs divers
	467	Oppositions
	468	Ecart de conversion - actif
	4681	Diminution des créances
	4682	Augmentation des dettes
	4688	Différence compensées par couverture de change
	469	Ecart de conversion - passif
	4691	Augmentation des créances
	4692	Diminution des dettes
	4698	Différences compensées par couverture de change

47	COMPTES D'ATTENTE OU D'IMPUTATION PROVISOIRE	
	471	Compte d'attente
	4711	Recettes à classer ou à régulariser
	4712	Dépenses à classer ou à régulariser
	4713	Excédent de versement à rembourser
48	CREANCES ET DETTES HORS ACTIVITES ORDINAIRES	
	481	Fournisseurs d'investissement, effets à payer
	482	Dettes pour acquisition de titres de placement
	483	Autres dettes HAO
	484	Créances sur cessions d'immobilisation
	4841	En compte
	4842	Effets à recevoir
	4848	Factures à établir
	4849	Retenues de garantie
	485	Créances sur cession de titres de placement
	487	Autres créances Hors Activités Ordinaires
49	DEPRECIATIONS ET RISQUES PROVISIONNES	
	490	Dépréciations des comptes fournisseurs
	491	Dépréciations des comptes clients et redevables
	4911	Créances litigieuses
	4912	Créances douteuses
	493	Risques provisionnés

II.5 - Classe 5 : Comptes de trésorerie

Comptes	Sous comptes	Sous comptes subdivisés	Libellé
50	TITRES DE PLACEMENTS ET VALEURS ASSIMILEES		
	501	Titres de placement à l'intérieur	
	502	Titres de placement à l'extérieur	
	509	Autres titres de placement et valeurs assimilées	
51	VALEURS A ENCAISSER		
	511	Effets à encaisser	
	512	Effets à l'encaissement	
	513	Effets rejetés	
	514	Chèques à encaisser	
	515	Chèques à l'encaissement	
	516	Chèques impayés	
	517	Cartes de crédit à encaisser	
	519	Autres valeurs à l'encaissement	
52	BANQUES, ETABLISSEMENTS FINANCIERS ET ASSIMILES		
	521	Compte au Trésor	
54	INSTRUMENTS DE TRESORERIE		
	541	Métaux précieux	
	542	Instrument de marchés à terme	
55	AVANCES DE TRESORERIE VERSEES		
	551	Avances aux établissements publics locaux	
	552	Avances aux structures à comptabilité distincte	
	553	Avances aux autres organismes publics	

56	CREDITS DE TRESORERIE	
	561	Avances de trésorerie reçues du Trésor
	562	Avances de trésorerie reçues d'autres collectivités
	563	Avances de trésorerie reçues d'institutions financières
	569	Autres avances de trésorerie
58	REGIES ET VIREMENTS INTERNES	
	581	Régies
	588	Virements internes
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS	

III - COMPTES DE RESULTAT

III.1 - Classe 6 : Comptes de charges par nature

Comptes	Sous comptes	Sous comptes subdivisés	LIBELLES
60			ACHAT DE BIENS
	601		Matières, matériel et fournitures
	603		Variation des stocks de biens achetés
	605		Eau, électricité, gaz et autres sources d'énergie
	606		Matériel et fournitures spécifiques
	609		Autres achats de biens
61			ACQUISITIONS DE SERVICES
	611		Frais de transport et de mission
	612		Loyers, charges locatives et de copropriété
	613		Frais de télécommunications
	614		Entretien, réparation et maintenance
	615		Assurances
	617		Frais de relations publiques
	618		Dépenses de communication
62			AUTRES SERVICES
	621		Frais bancaires
	622		Prestation de services
	623		Frais de formation du personnel
	624		Redevances pour brevets, licences et logiciels
	625		Travaux d'exploitation à l'entreprise
	626		Etudes, recherches et documentation
	629		Autres acquisitions de services
63			SUBVENTIONS
	631		Subventions aux associations de la société civile
	632		Subventions aux entreprises publiques
	633		Subventions aux organisations Socio - professionnelles
	639		Autres subventions

64			TRANSFERTS
	641		Transferts aux établissements publics locaux ou nationaux
	642		Transferts à d'autres collectivités territoriales
	643		Transferts aux administrations publiques
	645		Prélèvement sur les recettes de fonctionnement
	646		Transferts aux organisations nationales et internationales
	647		Transferts à d'autres budgets
	648		Pensions de retraites du personnel de la collectivité territoriale
	649		Autres transferts
65			CHARGES EXCEPTIONNELLES
	651		Annulation ou réduction de titres de recettes sur exercice précédent et antérieur
	652		Condamnations et transactions
	653		Restitutions au tiers de trop perçu et dégrèvement
	654		Valeurs comptables des immobilisations cédées et mises au rebut
	655		Charges des services concédés ou affermés
	656		Déficit des services à comptabilité distincte revenant au budget général
	657		Indemnités, frais de mission et de formation dus aux élus locaux
	658		Rectification sur exercices clos
	659		Autres charges exceptionnelles
66			CHARGES DE PERSONNEL
	661		Traitements et salaires en espèces
	663		Primes et indemnités
	664		Cotisations sociales
	665		Avantages en nature au personnel
	666		Prestations sociales
	669		Autres dépenses de personnel
67			FRAIS FINANCIERS
	671		Intérêts et frais financiers sur la dette
	672		Pertes sur cessions de titres de placement
	673		Transfert de produits
	674		Pertes sur autres immobilisations financières
	676		Pertes de change
	679		Autres intérêts et frais financiers
68			DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS
	681		Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles
	682		Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles
69			DOTATIONS AUX PROVISIONS
	691		Dotations aux provisions pour dépréciation
	692		Dotations aux provisions à caractère financier
	693		Provisions pour grosses réparations
	699		Autres dotations aux provisions

III.2 - Classe 7 : Comptes de produits par nature

Comptes	Sous comptes	Sous comptes subdivisés	LIBELLES
70	VENTES DE PRODUITS ET SERVICES		
	701		Ventes de produits
	702		Recettes de prestations de services
	703		Variation de stocks de produits
	709		Autres ventes de produits et services
71	RECETTES FISCALES		
	711		Impôts directs locaux
	712		Impôts indirects locaux
	713		Taxes locales et assimilées
	714		Fiscalité partagée
	715		Ristournes, restitutions sur les impôts et taxes d'Etat
	716		Centimes additionnels et impôts synthétiques
	719		Autres recettes fiscales
72	RECETTES NON FISCALES		
	721		Revenus du domaine
	722		Droits et frais administratifs
	723		Droits de place dans les marchés, foires et marchands ambulants
	724		Produits du sol et du sous-sol
	725		Droits de mutations de biens
	726		Droits de stationnement et d'occupation du domaine public
	727		Amendes forfaitaires de police
	728		Produits des quêtes et contributions volontaires
	729		Autres recettes non fiscales
73	DOTATIONS, TRANSFERTS ET SUBVENTIONS		
	731		Dotations reçues de l'Etat
	732		Transferts reçus d'autres collectivités territoriales
	733		Transferts reçus des budgets annexes
	734		Transferts reçus des établissements publics locaux ou nationaux
	735		Subventions
	739		Autres dotations, transferts et subventions

74			DONS PROGRAMMES, LEGS ET FONDS DE CONCOURS
	741		Dons programmes et legs intérieurs
	742		Dons programmes et legs extérieurs
	743		Fonds de concours
	749		Autres dons programmes, legs et fonds de concours
75			RECETTES EXCEPTIONNELLES
	751		Remises, annulations, réduction de mandats ou mandats atteints de déchéances
	752		Ventes aux enchères publiques des éléments du patrimoine de la collectivité territoriale
	753		Restitutions à la Collectivité territoriale de sommes indûment payées
	754		Produits des cessions d'immobilisations
	755		Redevances des services concédés ou affermés
	756		Excédents des services à comptabilité distincte revenant au budget principal
	757		Subventions exceptionnelles
	758		Rectification sur exercice clos
	759		Autres recettes exceptionnelles
77			PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS ASSIMILES
	771		Intérêts sur dépôt à terme
	772		Revenus des titres de placement
	773		Intérêts de prêts et créances
	774		Revenus des autres immobilisations financières
	776		Gains de change
	777		Gains sur cession de titre de placement
	779		Autres produits financiers
78			TRANSFERTS DE CHARGES
	781		Transferts de charges courantes
	782		Transferts de charges financières
	789		Autres transferts de charges
79			REPRISES SUR PROVISIONS
	791		Reprise sur provisions à caractère financier
	792		Reprise sur provisions pour dépréciation

IV - COMPTES SPECIAUX

CLASSE 8 : ENGAGEMENTS HORS BILAN ET COMPTES NON BUDGETAIRES

Comptes	Sous comptes	Sous comptes subdivisés	Libellé
80			ENGAGEMENTS HORS BILAN
	801		Engagements obtenus par la collectivité
	805		Engagements accordés par la collectivité
81			CONTREPARTIE DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
	811		Contrepartie des engagements obtenus par la collectivité
	812		Contrepartie des engagements accordés par la collectivité
85			VALEURS INACTIVES
	851		Compte de position : Valeurs en portefeuille
	852		Compte de position : Valeurs chez les correspondants
	853		Compte de prises en charge